

CIBLE

SOUPÇONS

Sous nos yeux lassés, défilent les scandales. Politiques. Médiaques. Politico-médiaques. De droite à gauche, et de gauche à droite. Sans oublier les belles âmes du centre. Sans négliger celui d'une institution judiciaire où l'on va consulter les dossiers en cours d'instruction comme si le Palais de justice était une salle de lecture.

Une des dernières moissons livre à l'attention publique quelques unes des vedettes des médias. Pour elles, voici venu le temps du soupçon, de la rumeur, des règlements de comptes - en somme de tout ce qui faisait le miel de l'information.

Quant à la corruption d'une poignée de journalistes, rien n'est prouvé. Mais les grands professionnels de la communication attendaient-ils les preuves pour juger et condamner ? Après l'arroser arrosé, voici l'enquêteur enquêté. On pourrait en sourire. Mais c'est toute la profession journalistique qui risque de se trouver éclaboussée et durablement discréditée, alors que l'information est essentielle au débat démocratique. Il faut, très vite, que les journalistes exigent d'eux-mêmes ce qu'ils attendent des hommes politiques : l'honnêteté.

INSTITUTIONS

La voie espagnole



Jacobinisme

**Pour les langues
de France**

(p. 4)

Scandales

**Tous sont
frappés !**

(p. 3)

M2242 - 589 - 15,00 F



Le nouveau livre de Bertrand Renouvin

« L'amour discret de la patrie »

Ni livre-programme, ni dissertation savante, le dernier essai de Bertrand Renouvin est plutôt une sorte de conversation tantôt vive, tantôt ironique sur des sujets qui sont d'une brûlante actualité. C'est aussi un appel à tous ceux qui éprouvent un amour discret de la patrie à se mobiliser pour « sauver la politique ».

BON DE COMMANDE

Nom/Prénom :
 Adresse :
 Code/Ville :
 commande ex. de « L'amour discret de la patrie » au prix de 125 F (prix franco) et joins le règlement à l'ordre de « Royaliste », 17 rue des Petits-Champs 75001 Paris.

JE DOUTE ...

J'avoue que je doute encore un peu. Après trois mois d'abonnement d'essai il a fallu que j'attende le tout dernier numéro de mon abonnement pour entendre parler de la Famille de France et je ne trouve pas dans votre magazine les réponses à mes questions : Mgr le comte de Paris est-il en léthargie ou a-t-il envie de devenir roi ? Pourquoi cette attitude envers le discours de la Princesse Chantal de France, la seule princesse à dire la vérité ? Quel avenir pour un adhérent de la N.A.R. ? Cotiser toute sa vie pour recevoir un magazine qui n'ose parler de ces questions, ou enfin voir la Famille de France prendre son destin en main et rendre confiance à des milliers de royalistes convaincus ?

P.S. (Papeete)

RÉGAL !

Votre journal est un régal pour l'esprit, la qualité et l'honnêteté des textes font que les deux semaines entre chaque parution paraissent bien longues, à quand l'hebdo ? Félicitations.

M.B. (Ermont)

CORSITUDE

J'ai sous les yeux le petit recueil d'articles que vous avez consacré à la Corse. Votre approche de la question est assez inattendue chez un Français, pour mériter qu'on s'y arrête et qu'on la retienne. En effet, sauf erreur de ma part, l'idée générale en la matière, dans l'hexagone, me paraît pouvoir se résumer dans le mot que j'ai entendu d'une dame, élue socialiste à Givors, il y a quelques années : « Pour moi il n'y a pas de problèmes, les Corses sont des Français », mot que j'avais dans mon optimiste béat interprété comme une manifestation de générosité, mais que la suite du discours me fit interpréter autrement et à peu près dans le sens bien simple... qu'il n'y a pas à demander aux gens leur avis en pareil cas.

Mes compliments donc pour votre analyse que je ferai connaître autour de moi, même pour rectifier l'image de l'hexagone nazi version molle, donnée par les autorités locales importées, qui poussent l'ignoble jusqu'à appeler un lycée de Bastia du nom du massacreur Marbeuf, alors que les néo-nazis les plus excités n'ont pas encore pensé à proposer une rue Eichmann à Dachau. Je suis de père français, chef de service importé dans l'administration insulaire, et de mère corse, issue d'une de ces familles féodales séculairement présente dans l'histoire locale. Ma « francitude », dans l'île, ne m'a valu qu'une fois l'agression verbale d'une dame de l'île-Rousse (petite-fille d'émigrés italiens

israélites - ce qui est à analyser). Ma « corsitude » m'a régulièrement valu tant dans l'hexagone, que de la part de continuateurs de l'île, de devoir supporter des plaisanteries douteuses, voire des propos affligeants. Au delà de « l'anecdote personnelle », je serais heureux si vous vous posiez aussi la question à savoir s'il n'y aurait pas un « racisme » français anticorse, et en face une vision plus humaine de l'autre bipède. Cela pourrait compléter l'analyse de la situation.

P.M. (Corse)

FUMÉES

Permettez-moi de vous dire combien j'ai été frappé par le bon sens, plein d'alacrité, qui se déploie dans votre dernier article sur le tabac. On ne saurait mieux dire des choses plus vraies. Bravo, merci.

Gustave Thibon, fumeur impénitent à une fumeuse repentie !

LOUIS XVI

Nous sommes toujours étonnés par les articles que les royalistes font paraître sur Louis XVI : on croirait que la connaissance de ce roi n'a pas progressé.

Il est incompréhensible qu'on parle à son sujet de « plusieurs tentatives de réforme » alors que son règne est une succession de réformes entreprises de bonne heure, conduites avec persévérance et réussies. Le plus bel exemple est celui des Assemblées provinciales et secondaires étudiées en 1774, essayées en Berry et en Haute-Guyenne en 1778, étendues à tout le royaume en 1787. Il en est d'autres, notamment celui des places à la Cour dont le tiers était déjà supprimé et remboursé en 1788.

Il est tout aussi incompréhensible qu'on parle de « ministres réformateurs ». L'édit de Turgot en 1776 est une première version de la loi Le Chapelier, et c'est parce que Louis XVI l'a compris ainsi qu'il a renvoyé Turgot, et qu'il a corrigé cet édit en maintenant la liberté du travail, mais en laissant aux travailleurs la possibilité de s'associer, notamment dans le cadre des communautés de métiers.

Quant à Calonne, il était si peu réformateur qu'il conseillait à Monsieur et au comte d'Artois, lorsqu'ils rentreraient dans le royaume, d'abolir tout ce qui avait été fait depuis 1774, et surtout ces Assemblées provinciales qu'il qualifiait d'illégales et de contraires à la constitution du royaume. (Le Tiers y avait la double représentation et on y votait par tête). Bienne partageait ce point de vue.

Mais vous devez savoir tout cela si vous avez lu notre ouvrage : « Louis XVI à la parole » (aux éditions F.-X. de Guibert).

M. V.-P. (Paris)

ALLEZ-Y !

La lecture du très bel entretien de Sylvie Fernoy avec Bertrand Renouvin et Yvan Aumont sur « l'avenir de la monarchie » m'inspire le désir de vous écrire. Cet entretien est un modèle d'honnêteté, de lucidité et de courage.

Je ne suis pas royaliste. Mais ma femme Hélène Périchon-Bastaire, récemment entrée dans la joie pascalle, l'était à vos côtés. Et vous avez réussi à faire de moi, vieux républicain chrétien, un ami qui vous respecte, vous admire et a besoin de vous.

Aussi me crois-je obligé de vous dire : « Allez-y, continuez avec cette intelligente modestie et cette raisonnable ferveur. Vous êtes irremplaçables non seulement comme représentants du royalisme démocratique, mais comme tenants d'une saine morale politique ».

Et comme il faut bien que j'ajoute une épine à mon fraternel soutien, dites à Patrick Pierran qu'Henry Poulaille vaut mieux qu'il ne le croit. Loin de n'avoir aimé que des médiocres, il a introduit chez Grasset, Ramuz et Giono. Son autobiographie qui s'ouvre sur Le pain quotidien, même si elle n'est pas exempte de longueurs, me semble d'un naturalisme supérieur à celui de Zola par l'authenticité d'une parole frémissante de vie gouailleuse. Enfin le Poulaille des dernières années, que j'ai bien connu, n'était nullement aigri, mais toujours un féroce râleur.

Jean Bastaire (Isère).

Scandales

Le retour du bâton

Bien naïfs, ceux qui croyaient que les vilaines affaires étaient une spécialité socialiste. Maintenant, tous sont frappés...

Depuis que les affaires de financement occulte des partis ont été portées sur la place publique, nous avons observé une constante modération. D'aucuns ont cru que nous ne voulions pas embarrasser nos « amis socialistes ». C'était oublier deux faits : - la Nouvelle Action royaliste a évidemment souffert de l'inégalité criante existant entre les partis riches - alimentés par des canaux aujourd'hui partiellement connus - et les « petites formations » qui ne peuvent ou ne pouvaient compter que sur la générosité de leurs adhérents et sympathisants.

notre journal a constamment réclamé une loi sur le financement des partis, clarifiant les ressources et limitant les dépenses. Cette loi étant maintenant votée, il demande à ce qu'elle soit effectivement appliquée.

Lorsque les affaires de fausses factures ont éclaté, nous avons fait observer qu'il y avait une énorme hypocrisie à dénoncer les seules fraudes socialistes alors que tous les partis ont eu recours à des pratiques identiques, comme le reconnaissent d'ailleurs volontiers les anciens trésoriers des partis d'opposition.

Par ailleurs, il était manifeste que les démarches spectaculaires de quelques juges d'instruction s'inscrivaient dans un conflit entre le pouvoir politique et le pouvoir judiciaire que le retour de la droite au pouvoir ne ferait pas disparaître. Au contraire, il y a tout lieu de penser que les magistrats auront à cœur de souligner leur indépendance en ins-

truisant toutes les affaires possibles. De fait, Michel Noir semble aujourd'hui embarrassé par l'arrestation de son beau-frère Bernard Botton, et même si l'UDF fait semblant de ne plus connaître Xavier de la Fourmière, les ennuis judiciaires de ce très discret financier de la droite ne manqueront pas d'éclabousser la formation de M. Giscard d'Estaing.

Il n'est pas impossible, enfin, que d'autres aspects du financement occulte des partis politiques soient un jour révélés - notamment les circuits internationaux - ce qui provoquerait une cascade de nouveaux scandales.

La justice doit bien entendu faire son œuvre. Il faut souhaiter qu'elle agisse rapidement, et sans

volonté de revanche à l'égard de la classe politique. Mais il faut aussi que chacun se garde du dénigrement systématique des responsables politiques. Quand tous seront discrédités, que restera-t-il pour représenter et pour gouverner le pays ? Pas les Verts, qui ne sont pas moins magouilleurs que les autres. Ni le Front national, qui se saurait vivre grâce aux seules cotisations de ses adhérents. Il restera le groupe Chasse, Pêche, Nature et Tradition. Je plaisante mais à peine : chassez les politiques et vous aurez les groupes de pression, ou bien des démagogues irresponsables.

Conclusion : que la justice passe, mais vite, et que les partis se contentent désormais de campagnes modestes. Elles ne seront pas moins efficaces.

Annette DELRANCK



Sang

Les conditions de la justice

Le scandale du sang contaminé mérite une toute autre attention que celle provoquée par son exploitation politico-médiatique.

Pourquoi ne pas avoir évoqué plus tôt, dans nos colonnes, ce scandale qui est, depuis des mois, à la une de toute la presse ? Parce que l'affaire relevait de la justice, dûment saisie. Parce que les prévenus sont présumés innocents et qu'ils ne devraient pas être la cible de campagnes de presse. Parce que l'exploitation politique de cette tragédie était et demeure insensée.

Il est normal que les victimes d'erreurs ou de fautes demandent réparation au civil et jugement au pénal afin que toute la lumière et toute la justice soient faites. Il est non moins normal de souhaiter que la justice puisse rendre ses arrêts hors du champ médiatique et sans que les réquisitoires politiques n'interfèrent. C'est seulement lorsque la justice a été rendue en toute connaissance de cause qu'un journal politique peut tirer des conséquences - politiques - sur le fonctionnement de l'appareil administratif et sur la pertinence des décisions. La retenue ne signifie pas l'indifférence.

Mais nous ne pouvons pas, non plus, rester indifférents devant les excès de tous ordres qui sont commis depuis plusieurs semaines. Une nouvelle fois, certains médias sortent de leur rôle lorsqu'ils transforment l'information - indispensable - et la mise en scène ; tel fut le cas lorsque le docteur Garetta revint des États-Unis pour être incarcéré. Et ce n'est certainement pas par souci des victimes que certains

hommes politiques ont créé et entretiennent un climat de vengeance contre Georgina Dufoix, Edmond Hervé et Laurent Fabius.

Le président de la République a eu raison d'évoquer, dans l'attente d'une réforme constitutionnelle, la réunion de la Haute Cour de justice. Point d'autre réponse à l'exigence de vérité, point d'autre issue aux logiques que la mise en œuvre d'une procédure judiciaire. La Haute Cour est maintenant constituée et il importe qu'elle puisse juger en toute sérénité et en toute équité. Quant à la réforme annoncée, elle doit être rapide et claire. Dans le scandale du sang, trop de censeurs auto-proclamés confondent abusivement l'erreur et la faute, la responsabilité politique, la responsabilité administrative et la responsabilité pénale. Une partie de l'opposition entretient cette confusion, estimant que toutes les armes sont bonnes pour terrasser l'adversaire. Elle oublie qu'elle sera à partir de mars prochain aux affaires et que les ministres de la droite seront eux aussi quotidiennement exposés à des catastrophes qui leur vaudront d'identiques accusations, pour des décisions prises sur des dossiers dont les éléments scientifiques ou techniques ne peuvent manquer de leur échapper.

Voici la classe politique placée d'une double manière devant ses responsabilités - celles du législateur et celles de l'acteur. Qu'elle réfléchisse bien à ce qu'elle fait.

Sylvie FERNOY

« JACQUES-A-DIT... »

Jacques Chirac s'en prend au Président Mitterrand pour le dépôt d'une gerbe sur la tombe de Philippe Pétain, le 11 novembre. Il a sans doute oublié ce que Jacques Chirac II déclarait le 31 octobre en Corrèze, en célébrant la mémoire du maire d'Egletons, Charles Spinasse : qu'à sa place il aurait, comme lui, voté les pleins pouvoirs au Maréchal... Dans le même discours, il a donné Spinasse pour ministre du Front « National » au lieu de « Populaire ». Voilà qui s'appelle ratisser large ! Et fortifier l'héritage gaulliste avec la cohérence morale et intellectuelle dont le RPR a tant besoin.

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : Courrier des lecteurs - p.3 : Le retour du bâton - Les conditions de la Justice - p.4 : Pour les langues de France - p.5 : Vers un camp David bis ? - p.6/7 : La solution espagnole - La royauté seconde nature - p.8 : Les gloires de l'Empire - p.9 : Bernard Lazare, « le plus grand de tous » - p.10 : Bêtes, hommes et dieux - Les nuits fauves - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Quelle sixième République ?

REDACTION-ADMINISTRATION
 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
 Téléphone : (1) 42.97.42.57
 Dir. de la publication : Yvan AUMONT
 Comm. parit. 51700 - ISSN 0151-5772
 Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (100 F), six mois (185 F), un an (270 F), de soutien (500F) (*)

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Date de naissance :

Pour les langues de France...

Contrairement à onze autres nations européennes, la France a refusé sa signature à la « Charte des langues régionales ou minoritaires ».

Au risque de relancer la vieille querelle jacobine, le gouvernement brise-t-il ainsi l'élan « pluraliste » qui lui a fait admettre l'existence culturelle de nos idiomes traditionnels ? Ce serait de mauvais augure pour nous, et un fâcheux exemple pour les nations-soeurs en proie aux démons de la lutte identitaire.

Où l'Assemblée interpelle... François I^{er}

Cette charte, proposée à Strasbourg par le Conseil de l'Europe, est une convention qui vise à la « protection et à la promotion de l'identité culturelle et linguistique des minorités » dans les 27 États membres. Les préventions de Paris tiendraient à ce que ce texte, qui ne recommande pas seulement mais oblige, violerait « l'identité républicaine et les qualités des citoyens devant la loi » ; il mettrait en question le principe selon lequel « la langue de la République est le français », selon une législation qui remonte à l'édit promulgué à Villers-Cotterêts en août 1539 par le roi François I^{er}.

Du moins était-ce l'argument avancé au Conseil... Car le Ministre des Affaires européennes, Mme Elisabeth Guigou, interpellée à l'Assemblée au nom d'une certaine d'élus de la nation, refusa prudemment d'entrer dans le sujet. D'après elle, ce n'était que partie remise, pour des raisons techniques et budgétaires. Le pas de deux des « questions au Gouvernement » n'offrit pas l'occasion d'en débattre davantage, ni de rectifier l'interprétation fautive par l'interpellateur de l'édit de Villers-Cotterêts.

Un tournant historique

N'en déplaise à l'honorable parlementaire, la doctrine royale de 1539 n'a pas pris une ride. Conçue, non pas contre les langues vernaculaires mais le latin, l'édit faisait « d'une pierre quatre coups » de bonne politique : Il soustrayait définitivement la Justice au champ d'influence du clergé en imposant le principe de laïcité cher à nos rois, rapprochait les procédures des justiciables et administrés, provoquait, par la mutation linguistique, une véritable réforme des mœurs judiciaires, voire politiques, dans le sens de l'unité du Royaume. Enfin, supplantant la langue de Rome par celle d'Ile-de-France, il consacrait la suprématie du roi, son imperium. Cet acte, coïncidant avec la grande Renaissance « des arts, des armes et des lois », marquait un tournant

décisif dans la genèse de la nation française.

Si c'est ce patrimoine que Mme Elisabeth Guigou a défendu à Strasbourg, on ne peut que l'en féliciter. En revanche, si le refus français marque un repli sur les lignes jacobines qui ont longtemps passé pour des frontières patriotiques, il faudrait se souvenir :

- que si chacun des peuples de France a ses signes d'identité propres, sa mémoire, et parfois sa langue, ce patrimoine ne concourt pas seulement à son identité de peuple mais fait partie du trésor de la nation,

- que l'obscurantisme dû à nos séculaires myopies patriotiques va jusqu'à ignorer que les langues « minoritaires » de France sont d'admirables objets artistiques (breton, corse), archéologiques et sémantiques (basque), ou ont une littérature écrite (internationale !) qui longtemps domina, inspira, et nourrit encore la langue d'oïl (lyrique occitane),

- qu'enfin, à l'extérieur, découle de l'exemplarité française des effets incalculables. Prototype de l'État-nation, prenons garde en cette phase centrifuge de la recomposition européenne de n'offrir une caricature du « nationalisme culturel », véritable provocation aux délires identitaires ethnocentriques de certains peuples en fièvre d'émancipation.

On souhaiterait que le « délai technique » mis à signer la charte permette d'en mesurer tous les enjeux, et garantir étant prise quant à l'égalité des citoyens et l'unité nationale - de démanteler avec audace calculée ce dernier bastion d'une « réaction républicaine » née de l'incertitude de l'État quant à sa propre légitimité.



♦ Un bon Édit cité bien mal à propos...

Luc de GOUSTINE

Vers un camp David bis ?

Le président Mitterrand avait été le premier chef d'État français à se rendre en Israël. Dix ans après, sa seconde visite s'insère dans un contexte qui a bien changé mais ne nous est pas beaucoup plus favorable.

Le discours « historique » à la Knesset se résuma à une passe d'armes mémorable avec Menahem Bégin. La France se prévalait alors de parler un seul langage et de ne pas craindre de défendre l'idée d'un État palestinien au parlement israélien en même temps que les droits d'Israël dans les pays arabes. La posture était belle mais n'était pas opératoire. Dix ans plus tard, les travaillistes chers au cœur du président sont revenus au pouvoir. Tout se passe comme si l'on croyait désormais possible ce que l'on avait tenté dix ans plus tôt : à preuve, le président enchaîne son voyage d'Israël en Jordanie comme au temps où il avait approuvé l'accord jordano-palestinien en faveur d'une confédération, tout en cherchant les voies d'une initiative commune avec les Égyptiens du type de celle qu'il avait soutenue en juillet 1982.

Or les choses ont bien changé. Depuis un an, le processus de négociation israélo-arabe inauguré à Madrid, s'il semble faire du sur-place, a quand même permis d'engager un dialogue direct entre Israël et la Syrie d'une part, Israël et les Palestiniens de l'intérieur d'autre part. Dans ces conditions, chercher à réintroduire une carte française en passant par la Jordanie et l'Égypte signifierait que l'on veuille se prémunir contre un nouvel accord de Camp David bis.

Le 4 mars 1982, devant la Knesset, M. Mitterrand avait pris soin de rappeler qu'il avait été le seul homme politique français à s'être prononcé en faveur des accords de Camp David, préférant un peu de paix à pas de paix du tout et des accords directs à une conférence internationale. Dix ans plus tard, sous un nouveau président démo-

crate, qui ne dédaigne pas les conseils de son prédécesseur Jimmy Carter en politique étrangère, la perspective d'un Camp David avec cette fois la Syrie et la restitution du Golan au lieu du Sinaï ne paraît plus invraisemblable.

On reprochera sans doute au président Mitterrand d'avoir choisi une période où les Américains ne sont



♦ Hussein de Jordanie.

pas en posture d'agir pour essayer de se placer. Mais peut-être l'effacement américain sera-t-il plus durable. Outre qu'il souhaite s'attacher en priorité aux problèmes intérieurs, Clinton se considérera moins lié que Bush par les engagements pris à l'égard des Israéliens et des arabes lors de la guerre du Golfe. Massivement appuyé par le vote juif, il devrait répugner à exercer des pressions sur le cabinet à Jérusalem comme n'avait pas craint de le faire Bush plus libre à l'égard du lobby juif.

Rabin n'oublie pas qu'il doit sa victoire électorale à ces pressions de Bush. Assad avait été séduit par le professionnalisme et le réalisme de Baker. L'affaire étant lancée, les deux hommes peuvent vouloir la poursuivre ensemble, en se conten-

tant des Américains comme d'honnêtes courtiers, ce qui convenait à Carter et peut convenir à Clinton. Après tout, Camp David a dépendu d'abord des personnalités respectives de Begin et de Sadate. Rabin et Assad doivent être à la hauteur.

Pourquoi réagirions-nous face à une telle perspective d'une façon différente de l'attitude adoptée par M. Mitterrand lui-même en 1978 ? D'autant que deux éléments nouveaux se sont présentés entre temps : l'évolution des Palestiniens de l'intérieur qui ne refusent plus un tel processus et sont prêts à saisir la chance de l'autonomie et d'un accord intérimaire ; l'affaiblissement de la Jordanie fragilisée par son alliance avec l'Irak, l'afflux des réfugiés du Golfe et le cancer du roi Hussein après bientôt quarante ans d'un règne dangereux.

A cet éternel jeu d'équilibre, de tampon et de balancier, la Jordanie a gagné sa survie mais à aucun moment elle n'a vraiment fait progresser la solution du problème palestinien ni en général du conflit israélo-arabe. Elle n'est une carte que dans des stratégies extérieures, accentuant la dépendance de la région à l'égard des protecteurs étrangers. Qu'elle veuille aujourd'hui se détacher de Bagdad pour se repositionner face aux États-Unis et que pour cela elle recherche l'amitié de la France, il n'y a là rien d'étonnant. Pourquoi fallait-il lui donner la main à ce moment précis, alors que nous allions être engagés dans un dialogue difficile avec des interlocuteurs israéliens supposés bien disposés à notre égard au plan humain mais pas au plan politique, pourquoi fallait-il obérer nos discussions avec eux de la marque d'un préjugé au profit d'un pays arabe de la région représentant une stratégie alternative qui ne peut plus être que celle de l'échec, voilà qui n'est pas évident à comprendre.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **BELGIQUE** : Le roi Baudouin et la reine Fabiola seront à Paris le 30 novembre et le 1^{er} décembre pour une visite d'État. Ils n'avaient pas été officiellement reçus en France depuis 1961, car la coutume veut que le souverain belge n'accomplisse qu'une visite d'État par pays et par règne. Le fait même qu'il transgresse cette règle non écrite atteste de sa volonté de rester sur le trône pour quelques années encore. Le roi et la reine des Belges déposeront des gerbes de fleurs à l'Arc de triomphe et au pied de la statue du roi Albert I^{er}. Ils seront reçus au palais de l'Élysée pour un dîner de gala, à l'Hôtel de Ville pour une réception, au quai d'Orsay pour un déjeuner avec Pierre Bérégovoy, visiteront le Musée d'Orsay et la Pyramide du Louvre avant d'inviter le couple présidentiel à un dîner à l'Ambassade de Belgique.

♦ **GRECE** : Les députés grecs ont définitivement ouvert la voie au retour prochain du roi Constantin II et de la reine Anne-Marie de Grèce. Condition de ce retour, le règlement du différend financier qui opposait l'ancien souverain et le gouvernement grec, portant sur les biens de la Famille royale exilée et les droits de succession à payer après le décès en 1981 de la reine Frederika. Les députés ont voté la résolution du gouvernement de Constantin Mitsotakis au terme du compromis signé entre le Ministre grec des Finances et l'amiral Michel Stavridis, représentant du roi. Rien ne s'oppose plus au retour du roi dans son palais de Tatoi. Quant à sa soeur, la reine Sophie d'Espagne, elle semble bien décidée à attendre le départ du président Constantin Caramanlis avant de se rendre en Grèce en visite d'État. Question de principe sans doute.

♦ **GRANDE BRETAGNE** : La visite de trois jours que la princesse de Galles a effectuée en France avait beau être « privée », elle n'en a pas moins connu un accueil chaleureux de la population tant parisienne que lilloise. Les « princesses » de la République n'ont pas été en reste et malgré la brièveté de son séjour Diana a rencontré - outre le Président de la République et Mme Danielle Mitterrand - Jack Lang, Bernard Kouchner et Pierre Mauroy au cours de dîners ou de réceptions officielles. Les participants ont tous été frappés de la joie et de la bonne humeur de la princesse pendant ce séjour qu'elle a d'ailleurs conclu en disant : « Je viens de passer en France mes jours les plus heureux depuis bien des années... ».

♦ **BRUNÉI** : Après la fin des cérémonies et festivités de son jubilé d'argent, le sultan de Brunéi s'est rendu en voyage officiel de trois jours en Grande-Bretagne. En effet, le sultanat, qui n'a acquis son indépendance complète qu'en 1984, est un État membre du Commonwealth et le sultan est venu rendre hommage à sa suzeraine. Riche en pétrole, Brunéi dispose d'un revenu par tête supérieur à celui de la France et ses heureux habitants bénéficient de l'éducation et des soins gratuits et ne payent aucun impôt.

Lys Rouge
Revue trimestrielle

BELGIQUE

Quel avenir pour la monarchie ?



Symbolique et histoire
L'Ordre du Saint-Esprit
Belgien et Révolution
Une civilisation ne s'autodétruit pas

SOMMAIRE du N° 46

♦ Éditorial : Lys rouge ?

DOSSIER BELGIQUE

✓ Statut et attributions du Roi des Belges

✓ Les méandres de la succession

✓ Discours du Roi : la Belgique et l'Europe

♦ Monarchies étrangères : revue de presse (Roumanie, Yougoslavie)

♦ Révolution et religion : une civilisation ne s'autodétruit pas

♦ Uchronie : Varennes, le roi est libre !

♦ Anarchisme : Vive le son d'explosion !

♦ Aspects historiques et symbolique de la création de l'ordre du Saint-Esprit

Bulletin de commande ou d'abonnement à retourner à "Royaliste"

NOM/Prénom :

Adresse :

☐ commande le numéro 46 du Lys Rouge (25 F franco).

☐ s'abonne au Lys Rouge pour 4 numéros (60 F) à partir du n° 46.

Règlement à l'ordre de "Royaliste"

Cohabitation, quinquennat, 49-3 :

La solution espagnole

Le 6 décembre 1978, le peuple espagnol tournait définitivement une page de son histoire. Ce jour là, il adoptait une nouvelle constitution et enterrait officiellement le franquisme. Un peu plus de dix ans après l'événement, l'Institut de Recherches juridiques et politiques comparatives de l'Université de Bordeaux I dont un des centres est consacré à l'étude des aspects juridiques, sociaux et économiques de l'Espagne contemporaine organisait un colloque destiné à retracer l'histoire et dresser un bilan de la nouvelle démocratie née de l'autre côté des Pyrénées. Le C.N.R.S. a eu la très bonne idée de publier récemment les actes du colloque (1). Il faut saluer ici cette heureuse initiative qui a non seulement l'avantage de fournir un excellent outil de travail aux spécialistes de la civilisation ibérique mais aussi la vertu potentielle de réveiller de leur sommeil dogmatique les constitutionnalistes français.

Le premier intérêt de l'ouvrage est de nous faire prendre conscience que la Constitution de 78 opère une véritable révolution juridique dans l'histoire espagnole. En effet, les textes constitutionnels antérieurs, en vigueur sous les différentes monarchies, la République et la dictature, ne forment pas une norme suprême. Ils n'ont pas de réelle valeur contraignante car le législateur peut les interpréter et les traduire comme il l'entend. Prenant le contre-pied de cette pratique, la nouvelle Constitution s'instaure elle-même comme « norme suprême de l'ordonnement juridique et lie tous les juges et Tribunaux ». Pour le constituant de 78, il s'agit d'asseoir sur des fondations solides l'État de droit, insuffisamment garanti avant 1936 et bafoué ensuite par le totalitarisme franquiste. Aussi la Constitution est posée comme Loi fondamentale de tout l'édifice juridique et, à ce titre, proclame un certain nombre de valeurs et de principes consubstantiels à l'État espagnol. L'article 1-1

dispose notamment que « l'Espagne se constitue en un État social et démocratique de droit qui défend comme valeurs supérieures de son ordonnancement juridique la liberté, la justice, l'égalité et le pluralisme politique ».

Une fois définis le rôle assigné à la Constitution et la raison d'être de l'État, la réflexion des membres de la « *ponencia constitucional* » (commission constitutionnelle) s'est bien évidemment portée sur le choix du régime le plus apte à garantir et à achever les idéaux de l'Espagne nouvelle. Le souci de faire prévaloir le dialogue sur l'affrontement, de faire participer toutes les familles politiques espagnoles à la transition démocratique et le projet plus général d'empêcher dans le cours de cette dernière l'émergence d'un pouvoir personnel menaçant l'expression démocratique de la diversité idéologique du pays ont conduit les rédacteurs de la Constitution à adopter le régime parlementaire plutôt que le présidentiel.

A ce stade, il est intéressant de constater que c'est le modèle allemand qui a été préféré et non le français alors même que les constituants espagnols possédaient une excellente connaissance de nos institutions et que certains d'entre eux vécurent dans notre pays. Mais l'objectif était d'établir une démocratie pleine et entière, d'instaurer le maximum de démocratie compatible avec la stabilité gouvernementale. Dans ces conditions, les Espagnols ne pouvaient opter que pour le parlementarisme rationalisé (Allemagne) en écartant le présidentielisme lesté de parlementarisme (France). Les gardiens du temple constitutionnel français n'ont guère relevé la chose en son temps et ils semblent garder le silence sur ce qui se présente bien comme une marque de défiance vis-à-vis d'une certaine exception française dans le domaine institutionnel. En France, la crise de la représentation est latente. Pour la résoudre, il faudra bien un jour que

nous admettions qu'un régime parlementaire muni des garde-fous nécessaires (ex. la motion de censure constructive), comme il en existe chez nos voisins, ne conduit pas fatalement aux errements de notre IV^e République...

Dans cette volonté de construire une démocratie approfondie et efficace avec comme corollaire l'institution d'un régime parlementaire rationalisé, le choix de la monarchie opérée par le constituant n'est pas indifférent. Miguel Herrero de Minon, membre des *Cortes*, ancien membre de la *ponencia constitucional*, en fait la démonstration magistrale dans sa contribution portant sur le rôle constitutionnel de la Couronne que tout monarchiste se devrait de lire et de travailler. Il va sans dire que j'en recommande également la lecture aux esprits les plus fermés à l'idée royale tant la limpidité et la solidité des arguments sont de nature à diminuer les blocages théoriques.



♦ En 1975, personne n'aurait parié un fufrelin sur la durée de la nouvelle monarchie espagnole !

ni influence.

Ainsi, sa *potestas* formelle (capacité d'action expressément reconnue dans les textes) est au moins aussi importante que celle du président traditionnel d'une république parlementaire mais, précise notre intervenant, son *auctoritas* (influence par rayonnement et par situation) est autrement plus forte. En effet, l'indépendance conférée par l'hérédité, le prestige de l'institution de la Couronne et la popularité stable et souvent grande dont bénéficie le monarque procurent à son *auctoritas* une qualité infiniment supérieure à celle de n'importe quel président élu ou non au suffrage universel. La durée limitée de son mandat, son appartenance à une famille politique, sa rivalité latente avec le chef du gouvernement voire avec le parlement ne contribuent pas à développer chez un président la hauteur de vue et l'impartialité qui sied à un véritable chef d'État. Il est alors clair que l'intervention du monarque constitutionnel dans le jeu politique peut davantage s'inspirer d'une volonté de régulation et de réel arbitrage respectueuse à la fois des valeurs suprêmes de la Constitution et des choix exprimés par le corps électoral.

Pour Herrero, d'une façon plus générale, la situation particulière de la Couronne rend celle-ci plus apte qu'aucune autre institution à garantir la pureté du jeu parlementaire qui est lui-même la visée finale du pluralisme politique. L'ancien membre de la *ponencia constitucional*, qui décèle dans l'édifice juridique de 1978 une valeur de modèle, conclut son étude en soulignant que le souverain d'une monarchie constitutionnelle est prédisposé, par son *auctoritas* spécifique, à favoriser mieux que n'importe quel autre dirigeant l'épanouissement des idéaux du parlementarisme (gouvernement responsable de la majorité, participation critique effective de la minorité).

A l'heure où la France s'enlise dans une crise de confiance touchant ses élites politiques et s'installe déjà dans les ambiguïtés d'une probable cohabitation, il ne serait pas inutile que le pays médite l'expérience d'une Espagne qui a su développer harmonieusement les droits de son parlement en exploitant la souplesse et la richesse de l'institution monarchique.

François VERRAZZANE

(1) Dix ans de démocratie constitutionnelle en Espagne. Editions du C.N.R.S. Prix franco : 175 F.

La royauté, seconde nature

Où l'on apprend pourquoi un roi qui ne sert à rien est tout simplement indispensable...

Ce paradoxe en forme de boutade est bien sûr le « secret » des monarchies : un secret évident, exposé en pleine lumière, hors de tout arrière-plan mystérieux, mais qu'on ne parvient jamais à expliquer de façon pleinement satisfaisante. Pour se faire une idée aussi précise que possible de la fonction royale il faut donc multiplier les approches : la philosophie politique et le droit constitutionnel gagnent à être vivifiés par un regard empirique, par un récit des faits et gestes appuyés sur quelques déclarations majeures.

C'est cette approche directe du « secret » monarchique qu'a tentée Bertrand Meyer-Stabley en publiant un portrait du roi d'Espagne (1). L'entreprise est plus délicate qu'il n'y paraît en raison de la popularité de Juan Carlos, due à l'incontestable réussite de la transition espagnole vers la démocratie : la voie est étroite, entre l'hagiographie et la recherche des scandales qui pourraient noircir le portrait. L'auteur a su éviter ces deux excès en choisissant de raconter de manière simple et vivante le métier de roi.

Un métier dur, dangereux parfois, lorsqu'on grandit à l'ombre d'une dictature, lorsqu'on devient l'héritier de la Couronne hors de la règle traditionnelle de succession, lorsqu'on doit assumer tout à la fois les difficultés d'une instauration et celles du passage à la démocratie. Celui qu'on surnommait *Juan el Breve*, qui avait la réputation d'être bête comme ses pieds, est devenu en peu de temps un homme d'État reconnu, honoré, célébré...

Serions-nous en présence d'un génie trop longtemps méconnu, ou du moins d'un homme doué d'un exceptionnel talent politique ? Sans nier les qualités personnelles du roi, il faut souligner le double avantage de situation qu'offre la monarchie et

la royauté : la monarchie, comme institution du souci de l'unité, la royauté comme incarnation de la symbolique unitaire. La personne royale s'inscrit dans cette double structure symbolique et politique, qui résulte à la fois de l'histoire et du consentement populaire, et qui fonde l'ensemble des relations politiques sur une légitimité. Cette légitimité semble fragile et arbitraire (pourquoi un roi et pas un président ?) alors qu'elle a une force décisive : c'est parce que le roi bénéficie de cette légitimité, qui peut apparaître comme un pur fantasme, comme une illusion ou un « rien », que la tentative de sédition militaire de février 1981 échoue.

Cette histoire d'une légitimité historique se légitimant par le service rendu est bien racontée par Bertrand Meyer-Stabley, à travers un portrait qui rappelle aux théoriciens que Juan Carlos n'est pas non plus une pièce en forme de pivot de la mécanique politique. Un des principaux mérites du roi est d'avoir immédiatement compris la nature de sa fonction et les conditions de son exercice, dans leur redoutable simplicité : « la royauté, dit-il, est comme une seconde peau que nous ne pouvons quitter. C'est comme un devoir permanent, une exigence continue qui ne nous permet pas de l'oublier. Le roi apprend dès l'enfance que le mot servir est le plus noble que l'on puisse prononcer, et qu'il doit comprendre sa dignité comme un devoir et non comme un privilège ». Chaque mot compte, dans cette définition remarquable. Et, en Espagne, chacun a été mis en acte.

Annette DELRANCK

(1) Bertrand Meyer-Stabley - « Juan Carlos, roi d'Espagne » - Hachette-Carrère, 1992 - Prix franco 116 F.

■ **COMTE DE PARIS** : Alain Griottéray, maire de Charenton-le-pont, a reçu le comte de Paris le 29 octobre pour lui faire visiter l'Hôtel de ville qui fut jadis le pavillon Antoine de Navarre construit par Henri IV. Une réception fut donnée à cette occasion en présence de personnalités politiques locales et de chefs d'entreprise.

■ **PEINTURE** : Le prince Henri, comte de Clermont, a les honneurs de la presse (*Le Parisien, Paris-Match*) à l'occasion du vernissage de son exposition de peinture à la galerie Apomixie, 19 rue Guénégaud à Paris VI^e. Le dauphin y expose ses œuvres sur le thème « *Méditerranée* » jusqu'au 4 décembre. A signaler également son passage à l'émission de Guillaume Durand « *Durant la nuit* » et au journal du soir de Christine Ockrent pour parler de Lady Di.

■ **PHILO** : Organisée par la Société française de philosophie, conférence du professeur Jean-Marie Beyssade sur le thème « *République et régicide chez Kant* » à l'amphithéâtre Michelet de la Sorbonne le samedi 28 novembre à 16 h 30.

■ **GABRIEL MARCEL** : L'association « *Présence de Gabriel Marcel* » (85 Boulevard de Port-Royal, Paris 13^e) vient de faire paraître la deuxième livraison de son bulletin qui comporte entre autres les contributions d'Anne Marcel sur « *Gabriel Marcel et le père de Lubac* » et celle de notre ami Joël Bouéssée sur « *Gabriel Marcel et l'Europe de l'Est* », ainsi qu'un dossier sur « *Gabriel Marcel et l'affaire Touvier* ».

■ **LIVRES DES ROIS** : Est actuellement exposée à la Bibliothèque Nationale (Galerie Mansart, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris, jusqu'au 17 janvier) une collection de 59 manuscrits et incunables extraites de la bibliothèque des rois de France des XIV^e et XV^e siècles. Reflet du goût des rois de Charles V à François I^{er}, ces ouvrages témoignent de l'art de la calligraphie, de la peinture et de l'imprimerie au travers de manuscrits enluminés ou d'incunables richement reliés pour la plupart.

■ **RÉÉDITION** : Plusieurs des premiers ouvrages de Pierre Boutang, qui étaient depuis longtemps introuvables, ont été récemment réédités aux éditions de la Différence. Il s'agit de « *La maison un dimanche* » (prix franco 70 F), « *Quand le furet s'endort* » (prix franco 90 F) et « *Le secret de René Darlinde* » (prix franco 80 F).

IN MEMORIAM

L'écrivain royaliste Henry Montaignu est décédé brutalement, à l'âge de 55 ans, le 2 octobre dernier. Auteur aux talents multiples - les nombreux livres qu'il laisse derrière lui vont des poèmes aux essais en passant par l'Histoire et même un roman « policier » - c'était aussi un polémiste infatigable pourfendant sans relâche tous ceux qui ne partageait pas sa conception du rôle du roi et du royalisme. Après avoir milité à la N.A.R., puis au *Mouvement royaliste français* (aujourd'hui disparu), il avait fini par se retirer du combat politique proprement dit en fondant l'association de la *Place Royale*, qui édite la revue du même nom.

Les gloires de l'Empire

L'ouvrage que Jean Béranger a consacré à l'Empire des Habsbourg est une référence indispensable pour comprendre la genèse de l'Europe et pour saisir, dans leur origine, les conflits dont elle souffre aujourd'hui.

P lutôt que d'aligner les adjectifs élogieux, il faut tenter de dire pourquoi la lecture de cette *Histoire de l'Empire des Habsbourg* (1) s'impose nécessairement et comment, de cette nécessité, naît un réel plaisir.

Cet ouvrage est une somme, le couronnement de recherches savantes sur le passé et sur le présent de l'Europe centrale qui prennent tout leur sens dans un projet immense et périlleux : exposer et expliquer comment s'est mûri et déployé le projet d'une famille impériale de 1273 à 1918 à travers mille vicissitudes historiques et selon les enjeux de chaque époque.

S'agissant des Habsbourg, l'historien ne pouvait manquer de déborder le domaine qu'il s'était assigné : raconter cet empire, c'est évoquer l'Europe toute entière puisque l'Empire du centre a été impliqué dans la plupart de ses conflits politiques et religieux, et partie prenante à ses paix plus ou moins durables. Cela sans oublier que Vienne fut, jusqu'en ses dernières années impériales, un foyer culturel particulièrement rayonnant...

Était-il possible de dire tout cela en quelques centaines de pages ? La preuve en est faite. Le livre de Jean Béranger est à tous égards une réussite. L'auteur débrouille l'écheveau des volontés de puissance, des stratégies matrimoniales, des intérêts économiques, des conflits sociaux, des guerres et des paix sans que le moindre fil soit perdu. Le lecteur découvre la complexité de l'aventure habsbourgeoise, vécue en Autriche et en Espagne, aux Pays-Bas et dans les Balkans, en même temps qu'il garde à l'esprit ses visées essentielles : la monarchie universelle, l'affirmation catholique

et, à l'époque moderne, ce rassemblement baroque de peuples et de nations qui vivaient leurs différences dans une relative liberté.

Autres qualités : chemin faisant, Jean Béranger garde de la distance par rapport à son sujet, et de la mesure dans ses jugements. Pas d'apologie, ni de dénigrement. Pas de nostalgie non plus, alors que la gloire de Charles Quint et la Vienne



◆ *Charles Quint.*

du crépuscule se prêtent aux regrets et aux attendrissements. Cet équilibre est d'autant plus important que l'histoire des Habsbourg est en même temps celle de la résistance de la France à leur rêve d'hégémonie. La politique d'indépendance de la monarchie française, son jeu en Europe (en Hongrie, en Transylvanie...), son alliance de revers avec la Sublime Porte (François I^{er} et Soliman) et les raisons du « renversement » de 1756 sont exposés sans parti pris mais sans volonté de masquer, comme d'aucuns, le refus de la « fille aînée de l'Eglise » de se joindre à une stratégie de catholi-

cité dont l'arrière-pensée fut manifestement impérialiste.

Cette longue lutte des rois de France contre l'empire des Habsbourg était terminée avant la chute de la monarchie. On sait que la 3^e République, au sortir de la Grande Guerre, voulut régler des comptes qui étaient soldés depuis longtemps : la destruction méditée de l'Autriche-Hongrie priva l'Europe d'un indispensable contre-poids face à la puissance allemande, et la seconde guerre mondiale sortit tout droit de cette erreur fondamentale.

L'Europe n'a pas fini de payer les tragiques conséquences de la paix manquée de Versailles puisque les conflits qui l'ensanglantent ou qui la menacent aujourd'hui en son centre et à l'Est montrent que la « succession » habsbourgeoise n'est pas réglée - pas plus que la succession ottomane - alors qu'il faut tenter de résoudre les problèmes créés par la faillite économique et par l'effondrement de l'empire soviétique...

On ne les réglera certainement pas par des reconstitutions historiques. Mais on ne saurait les appréhender sans connaître l'histoire. Là encore, l'ouvrage de Jean Béranger est capital : il nous permet de repérer la genèse des conflits entre peuples et entre nations (par exemple la question de la Transylvanie), de comprendre certains ressentiments (les Hongrois d'aujourd'hui à l'égard de la France), de réfléchir aussi aux conditions de la paix - aussi politiques aujourd'hui qu'elles l'étaient hier.

Autant de raisons qui portent à lire cette *Histoire des Habsbourg*, puis à la consulter régulièrement. On le fera avec d'autant plus de plaisir que l'auteur, fin portraitiste, excelle à faire revivre un monde. Ce n'est pas sa moindre qualité.

Yves LANDEVENNEC

(1) Jean Béranger - « Histoire de l'Empire des Habsbourg » - Fayard, 1990 - Prix franco 210 F

—IDÉES—

Bernard Lazare, « le plus grand de tous »

Pour qui a lu « *Notre jeunesse* » de Charles Péguy, le nom de Bernard Lazare à lui seul revêt une aura prodigieuse. Certes, l'écrivain sait être hyperbolique, mais c'est toujours au service d'une cause supérieure et pour rendre hommage à qui le mérite. Il ne fait pas de doute que ce singulier Lazare méritait l'amitié et l'admiration de Péguy ; qui se retrouvant, pour partie, dans « *cet athée ruisselant de la parole de Dieu* », et vivait aussi le même dédain des puissants et des importants. Celui qui fut le premier défenseur d'Alfred Dreyfus, dépensa toute son énergie et ses talents à seconder le frère, Mathieu Dreyfus, dans sa terrible solitude, alors qu'il cherche à desserrer l'étreinte qui étouffe l'innocent dans le concert assourdissant d'une opinion unanime contre « le traître ». Il sera vite oublié, « *mort*, dit Péguy, *avant d'être mort* ». Le comble : alors qu'on emporte de la rue de Florence au cimetière de Montmartre la dépouille du plus ardent défenseur de la justice et du peuple d'Israël, c'est Drumont le frénétique, la rage antisémite incarnée, qui rend hommage à l'ennemi : « *Nous ne pouvons souhaiter qu'une chose, c'est que les Chrétiens se fassent de la grandeur et des devoirs du nom de Chrétien, l'idée que Bernard Lazare se faisait de la grandeur et des devoirs du nom de Juif...* ». Dans *Notre jeunesse*, Péguy écrira que ce fut une honte qu'en dehors des *Cahiers*, « le nom de Bernard Lazare n'ait jamais figuré que dans un journal ennemi ».

Sans doute, depuis lors, bien des ouvrages ont rendu compte de l'importance de son rôle dans l'affaire Dreyfus, un cercle perpétue son souvenir, mais seule l'évocation faite par Péguy permet de comprendre sa personnalité. Bernard Lazare valait bien une biographie. Il était peut-être moins logique que ce fut Jean-Denis Bredin historien de l'*Affaire* (Julliard 1983) qui l'entreprend, non sans avoir été précédé dans son travail par Nelly Wilson (*Bernard Lazare*, Albin Michel 1985) qu'il cite fréquemment et avec éloge. Nous en saurons donc beaucoup plus cet écrivain-journaliste, né à Nîmes en 1866 et mort à Paris en 1903, pauvre, isolé, dans son appartement de la rue de Florence. Sans pourtant que le mystère soit pleinement éclairci, car il reste très mystérieux ce Lazare Bernard qui a simplement retourné son nom, ou plutôt interverti son nom et son prénom pour entrer dans le cercle littéraire où il lui semble être appelé. Toujours marginal, il n'a jamais cessé d'être secret parce qu'au fond l'essentiel n'a pas à être dilapidé au regard dévorant du public. Lazare était sûrement un mystique, dévoré d'une fièvre intérieure qui brûle aussi ce qui est éphémère, passé le moment violent du combat nécessaire. La parabole de Job qui le retint dans son dernier ouvrage, inachevé, est seule à la mesure de son attente intérieure, de sa souffrance et de son amour non consommé.

DES QUESTIONS SANS RÉPONSE...

Jean-Denis Bredin pose au terme de cette vie toute une série de questions qui demeurent sans réponse, sauf à laisser entrevoir un peu mieux ce qui se cache au fond de ce cœur farouche : *« crut-il vraiment changer le monde, ou aima-t-il prêcher dans le désert ? Dieu fut-il tout à fait absent de sa vie, le Dieu des Juifs, et le Dieu des Chrétiens ? Aime-t-il la vie jusqu'au bout, ou accepta-t-il la mort comme un moyen digne de renoncer à son rêve ? Ces questions, nul n'y répondra, et c'est bien ainsi. On ne peut connaître que ce qu'il a dit, écrit ou fait, très peu de lui. C'est ce qu'il a voulu »*. Le récit de sa vie laisse percer, ne serait-ce que par sa perpétuelle insatisfaction, son dévouement, son dénuement, une partie du secret sans jamais vraiment le

livrer, peut-être aussi parce que Bernard Lazare est en constante recherche, en attente de ce qui ne peut être atteint et compris. Ce sont cette recherche et cette attente qui donnent leur prix à toutes les étapes d'une carrière littéraire et politique. On les suit avec un intérêt soutenu, sachant qu'elles sont le fait d'un être d'exception, peut-être pas tout à fait le saint selon Péguy, mais le juste selon la tradition d'Israël.

Cette vie courte - trente six années - est absorbée, désorientée, presque déséquilibrée par le poids de l'*Affaire* qui va requérir tout entier son héros. Faire la biographie de Bernard Lazare pour Jean-Denis Bredin, c'est récrire une nouvelle fois tout le récit qui conduit Alfred Dreyfus à l'île du Diable, avant qu'il ne soit recondanné, gracié puis réhabilité. Il fallait nécessairement tout raconter pour être intelligible. Et c'est réussi à merveille. Mais dans le cours du récit où son rôle est essentiel, le héros se perd un peu, comme s'il fallait qu'à nouveau, symboliquement, il disparaisse, après avoir accompli ce qu'il devait, déjà livré à d'autres tâches de dévouement et de rédemption. Dans le cas, celles où l'appelait le sort tragique des juifs d'Europe orientale dont il avait pourtant médité quelques années auparavant. Déjà, il avait abandonné une première carrière littéraire attirée par le symbolisme en plein essor. Les contes publiés alors sont dans l'esprit de sa génération, avec par exemple cette obsession du bonheur qu'aurait écrasé un christianisme souffrant. Par ailleurs, le critique littéraire s'était révélé sans concession et sans révérences inutiles à l'égard des valeurs établies, même Émile Zola dont il fera la connaissance plus tard. C'est l'anarchisme qui prend le dessus, avec le militantisme, suivant la pente de beaucoup de jeunes symbolistes, comme « *un idéal, un rêve, et aussi un système de valeurs* ». C'est une véritable entrée dans l'action, hors d'une littérature d'esthète. Tout le reste s'en suivra.

RETOUR SUR LE JUDAISME

Une des principales énigmes de cet engagement est bien le questionnement que Lazare ne cessera pas d'adresser à son « être juif ». Aux débuts, il lui importait peut-être médiocrement, sûr qu'il était de ses racines françaises bimillénaires, de juif méridional. Mais peu à peu, pressé par les débordements de l'antisémitisme renaissant de cette fin de siècle, il s'interroge avec de plus en plus de force. Par tout un côté de lui-même, il se cabre contre ses frères. Bien des pages de son livre sur l'antisémitisme serviront d'arguments à ses adversaires. Mais dans sa fureur contre quelques travers « juifs », il se reconnaît de la lignée prophétique : « *Il se demandait, écrira-t-il de lui-même, quel mystérieux atavisme faisait renaître en lui les désirs et les rêves des vieux pasteurs du désert, et cet afflux de paroles violentes qui, par instants, lui montait aux lèvres, comme aux antiques prophètes destructeurs de leur nation* ». Cette interrogation tendue débouchera finalement sur un retour décidé à une communauté dont il ressent profondément le destin spirituel, en dépit de son incroyance. Plus tard, il rencontre Théodor Herzl, le fondateur du sionisme dont il rejoint la cause. Mais à sa façon à lui qui se reconnaît dans les pauvres et les persécutés, tels ceux qu'il va visiter en Roumanie. Ce ne peut être un repli communautaire, source d'exclusions. C'est une recherche, un approfondissement d'un génie universel, non sans contradictions et aspérités. L'exigence d'une conscience, disait encore Péguy, exerçant « *la suprême juridiction* ».

Gérard LECLERC

Jean-Denis Bredin - « Bernard Lazare. De l'anarchiste au prophète » - Éditions de Fallois - Prix franco 158 F.



G rard Leclerc

Bêtes, hommes et dieux

Le Roi du Monde, le Baron Ungern, un Lama vengeur, des dieux vivants mongols, des bolcheviks sanguinaires, des Blancs déphasés, des commerçants chinois, des bandits tibétains, des assassins de toute race, des loups, des ours et les forces titanesques de la nature, tels sont les protagonistes du récit de Ossendowski.

Il est des livres dont l'influence se fait encore sentir à de multiples niveaux, qui sont abondamment cités, qui inspirent de belles créations, et qui cependant demeurent pratiquement introuvables. C'était le cas de « *Bêtes, hommes et dieux* » de Ferdinand Ossendowski. Publié chez Plon en 1924, exploité quelque temps en « *J'ai lu* », il aura fallu attendre 1991 et les éditions Arista pour que ce livre retrouve, trop modestement, le chemin des rayons des librairies.

Pourtant, quel extraordinaire récit ! Non pas tant par sa qualité littéraire - le style est plutôt médiocre - mais par le stupéfiant foisonnement des aventures qu'il décrit. Le malheureux Ossendowski est chassé de Russie par la révolution bolchevique. Il se retrouve errant aux confins de la Sibérie, de la Mongolie et de la Chine, fuyant sans cesse l'avancée des Rouges, qui ponctuent de massacres chacune de leurs victoires. Confronté à cette « wilderness » tant célébrée par Conrad et London, il apprend à survivre, lui le savant des villes, comme un trappeur ; il découvre au fond des forêts de mélèzes, une nouvelle morale où il importe de savoir tuer pour pouvoir vivre.

Ayant échappé au froid et aux ours, radicalement transformé, il retourne à la « civilisation ». Une jeune bolchevique le fascine et le dégoûte à la fois, sans que l'on sache si ce qui le révolte le plus chez elle soit qu'elle porte les cheveux courts, qu'elle fume ou qu'elle assassine avec une belle indifférence. Quant aux officiers Blancs, qui ont a priori sa faveur, ils ne sont guère plus rassurants que la

jeune égérie révolutionnaire. En pleine débâcle militaire et morale, gagnés par le goût du lucre, traîtres par vanité, ils ressemblent de plus en plus à ces bandits tibétains qui vous escortent poliment en attendant de vous massacrer.

Le moment fort du livre - il a largement inspiré Hugo Pratt pour son « *Corto en Sibérie* » - est la rencontre de l'auteur et du fameux baron Ungern. Descendant d'une lignée de Chevaliers Teutoniques, officier russe, converti au bouddhisme, il se croit la réincarnation de Gengis Khan et combat pour la gloire et l'indépendance de la Mongolie. Par sa folie, le personnage atteint les dimensions du mythe.

Autre mythe, qui a assuré la notoriété du livre, même si son évocation n'occupe finalement qu'une petite partie du récit, le mythe du Roi du Monde et de l'Agarthi. Ici, Ossendowski retranscrit les propos de ces lamas mongols et kalmouks qui l'ont protégé tout au long de son périple. On l'a accusé d'avoir, en fait, plagié Saint Yves d'Alveydre dans « *Mission de l'Inde* ». Il y a bien quelques similitudes troublantes, mais René Guénon, dans « *Le Roi du Monde* », a fait son affaire - de manière très convaincante - de ces insinuations mal intentionnées. Au demeurant, peu nous importe qu'Ossendowski soit un peu, beaucoup, ou pas du tout mythomane, son récit palpite de tant d'aventures et de rebondissements qu'il nous subjugué tout à fait.

Patrick PIERRAN

Ferdinand Ossendowski - « *Bêtes, hommes et dieux* - L'énigme du roi du monde » - Editions Arista, 1991 - Prix franco 110 F.

Les nuits fauves

Parler d'un film comme « *les Nuits fauves* » relève de la gageure. Soit on se contente de nommer le carburant qui le fait fonctionner : la grâce, et cinq lignes suffisent. Soit on évoque tout ce qui en constitue la richesse : l'histoire et la manière dont elle est racontée, le jeu des acteurs qui sont presque tous débutants, la mise en scène d'une rare qualité... et deux colonnes suffisent à peine à traiter le quart du film. Tentons, cependant, de relever le défi.



Jean, un jeune cinéaste bisexuel, qui se sait séropositif, tombe amoureux de Laura, une jeune fille d'une dizaine d'années sa cadette.

Bien que partagé cet amour tourne vite au calvaire : Jean, mal à l'aise dans sa vie - on le serait à moins - récuse leur amour naissant et, autant pour achever de se détruire que pour la provoquer, multiplie les liaisons de passage ; Laura, quant à elle, se montre trop possessive et le réconfort qu'elle souhaiterait lui apporter se transforme rapidement en persécution jusqu'au jour où, n'en pouvant plus, elle sombre dans la dépression et le quitte. Cette séparation leur est bénéfique à l'un comme à l'autre : Jean change du tout au tout, il s'ouvre au monde, il ne résiste plus au travail de la grâce ; Laura mène une vie tranquille avec un homme de son âge qu'elle aime mais pour qui elle n'éprouve pas une passion dévorante.

Ce petit résumé n'a pas la prétention de couvrir l'ensemble du film. D'abord parce qu'il n'en dévoile pas la fin ; ensuite, parce qu'il ne traite que du fil conducteur, l'histoire d'amour entre Jean et Laura, la plus belle que le cinéma français nous ait donné à voir depuis « *la*

Maman et la putain » ; enfin parce que, outre le problème du SIDA, il fait abstraction de l'actualité : la montée de l'intolérance, les hommes de main du Front national, ...

Il ne dit pas, non plus, que le réalisateur, Philippe Collard, est aussi, l'acteur et le personnage principal. En effet, dans « *Les Nuits fauves* », Collard nous parle de sa propre expérience et de sa vie depuis qu'il a contracté le SIDA. A ce sujet, le fait qu'il se soit choisi pour interpréter son propre rôle, peut poser un problème au spectateur et nuire à la vraisemblance. Ce choix peut, en effet, être considéré comme narcissique ; il peut y avoir de l'indécence à s'exhiber comme il le fait, sans retenue. On peut dès lors, se demander pourquoi, il n'a pas choisi un acteur pour jouer ce rôle. Mais, Collard est trop bon cinéaste et trop fin scénariste pour que cette option fasse obstacle. En s'affichant à l'écran, il montre que son souci majeur est, à partir d'images violentes et tendres à la fois, d'apporter son témoignage sur ce fléau et de délivrer un message d'espoir. Ainsi son film ne dicte pas une ligne de conduite, il dit simplement, modestement, comment lui a réagi. C'est en cela qu'il est intéressant.

Nicolas PALUMBO

MERCREDIS DE LA N.A.R.

La Nouvelle Action Royaliste et le Club Nouvelle Citoyenneté organisent à ANGERS, le samedi 12 décembre 1992 une journée de réflexion sur le thème : « La crise et le politique ».

● Le matin, se tiendra une première table ronde réservée aux adhérents ou sympathisants : « État du monde, de l'Europe et de la France », « État du politique », « La monarchie, le roi, les royalistes ».

L'après-midi à l'hôtel Concorde, 18 boulevard Foch à Angers :

● De 14 h 30 à 17 h, une deuxième table ronde, animée par Bertrand Renouvin : « Le souci politique et l'avenir du continent européen ».

● De 17 h à 19 h, la troisième table ronde, animée par Luc de Goustine : « Le souci politique face au souci écologique ».

● La journée se terminera par un débat avec des responsables politiques locaux angevins, à 20 h 30 sur le thème « Pourquoi sauver la politique ? ».

Il est nécessaire de s'inscrire à l'avance. Inscriptions, renseignements et dossier complet sur la journée de réflexion peuvent être obtenus auprès de Nicolas LUCAS, B.P. 2141 - 49021 Angers cedex 02 - Téléphone : 41.48.95.03.

SOUSCRIPTION

Il y a un mois, nous lançons un appel à l'aide auprès de nos lecteurs. Nous remercions ceux d'entre eux qui y ont déjà répondu et renouvelons notre appel à tous les autres. Nos difficultés financières sont criantes et notre budget de cette année ne pourra s'équilibrer qu'avec l'aide de tous ceux pour qui pensent que l'existence de « *Royaliste* » est indispensable et que la disparition de la N.A.R. serait grave.

2^e Liste de souscripteurs

Roger Akriche 100 F - Mme Aubouy 50 F - Laurent Boissavy 250 F - Claude Boissin 100 F - Jean Breuillard 130 F - Philippe Clavel 60 F - Marc Desaubiaux 100 F - Amelle Fincato 100 F - Y.G. (St Etienne) 50 F - Jean Gonthier 150 F - François Guerry 50 F - René Hostache 170 F - P.L. (Liège) 130 F - Bruno Lesage 30 F - Patrick Lewille 200 F - Mme Pinson 30 F - Pierre Receveur 150 F - Paul Richard 30 F - Hugues Troussat 130 F - Anonyme Bruxelles 300 F

Total de cette liste : 2310 F

Total général : 6955 F

PHOTOS

Notre service librairie dispose de différents modèles de photos de la Famille de France.

Sont disponibles en portrait : le comte de Paris, la comtesse de Paris, le comte de Clermont, le duc de Vendôme.

Sont disponibles en groupe : le comte de Paris entouré de ses deux petits-fils, Jean et Eudes (Amboise, septembre 1987), le comte de Paris avec le comte de Clermont (Chantilly, septembre 1990), le comte et la comtesse de Paris (Dreux, juillet 1992).

Ces photos existent en trois formats (sauf le groupe avec Jean et Eudes qui n'existe qu'en 13x18). Tarif franco : format 10x15 : 16 F - format 13x18 : 30 F - format 20x30 : 58 F.

ABONNEMENT DE PROPAGANDE

Envoyez-nous les noms et adresses de ceux de vos amis susceptibles d'être intéressés par « *Royaliste* ». Nous leur ferons un abonnement d'essai pendant trois mois. Prix de chaque abonnement : 25 F.

ANCIENS NUMÉROS

Nous proposons des anciens numéros de « *Royaliste* », par année complète, au prix franco de 300 F. Sont disponibles toutes les années de 1977 à 1991, à l'exception de 1979.

La plupart des numéros sont également disponibles un par un au prix franco de 17 F pièce.

ILE-DE-FRANCE

Les activités régulières ont repris ainsi que la parution d'*Idéfix* la lettre d'information de la Fédération. Cette dernière est envoyée gratuitement aux adhérents ainsi qu'aux personnes en ayant fait la demande et pour lesquelles nous demandons une participation aux frais de 25 F pour un an.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

.....

.....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

«Royaliste», 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Quelle sixième République ?

P our paraître tout à la fois réformateur avisé, démocrate sincère et républicain intègre il faut, nul ne l'ignore, proposer une réduction de la durée du mandat présidentiel. Mais si l'on veut ajouter une touche révolutionnaire à son image publique, il importe de proposer un changement institutionnel complet. Le débat sur le quinquennat et celui sur la 6^e République sont ainsi relancés presque chaque année par des responsables politiques de droite et de gauche en panne de projets.

En cet automne nous sommes particulièrement gâtés puisque, parmi d'autres propositions importantes, François Mitterrand a de nouveau évoqué la durée du mandat tandis que la *Gauche socialiste* (1) organisait la veille de l'allocution présidentielle une « *Convention pour la VI^e République* ». L'idée directrice ne manquait certes pas de générosité : redonner la parole au peuple, lui rendre le pouvoir et, par conséquent, renouer avec une tradition de gauche qui se déclara longtemps incompatible avec la République gaullienne.

IMPASSES

L 'intention était belle. Malheureusement, elle conduit à une banalité, et suscite un léger paradoxe. La banalité - d'ailleurs point inutile - consiste à revendiquer une restauration des droits du Parlement. Le paradoxe est que cette modeste requête conduit les doux révolutionnaires de la *Gauche socialiste* dans le piège réactionnaire puisque les libéraux et les démocrates-chrétiens de l'UDF ont toujours intérieurement récusé la V^e République. Une fois de plus, des représentants de la gauche s'empêchent dans un projet de réforme des institutions. Essayons d'y voir clair.

Il y a d'abord cette lancinante question de la représentation parlementaire. Marie-Noëlle Lienemann n'a pas tort de dire que « les petites gens ne se sentent plus représentés dans la

société française » et qu'il faut une « revalorisation du rôle du Parlement ». Mais notre ministre du Logement ne saurait oublier trois enseignements de notre histoire parlementaire :

- un Parlement livré à lui-même ne garantit pas une bonne représentation, mais tend au contraire à privilégier les combinaisons partisans au détriment de la volonté des électeurs : tel fut par exemple le cas de la Chambre élue en 1936 par une majorité de Front populaire et qui finit par voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.



- un Parlement restauré dans ses droits laisse entière la question du Gouvernement, à moins qu'on ne veuille en revenir à l'ancienne conception d'un pouvoir exécutif qui serait le simple « commis du législatif » : le régime parlementaire se dégrade alors en régime d'Assemblée, sanctionné par l'instabilité ministérielle et l'indécision politique.

- plus généralement, un parlementarisme restauré exige un arbitrage effectif, dont Julien Dray ressent probablement la nécessité lorsqu'il réclame « un exécutif fort politiquement et un Parlement fort institutionnellement ». L'ennui est que cette formule ne fait pas avancer d'un pouce le débat car elle nous renvoie au cas de figure de la 5^e République, qui est sur le plan constitutionnel un régime parlementaire avec un Président disposant de la « force » politique que lui donne le suffrage univer-

sel. Julien Dray veut-il supprimer cette élection ? Si oui, nous revenons à la IV^e République. Si non, nous restons dans le système actuel dont la Gauche socialiste dénonce le caractère monarchique.

CULOT

A dmirons l'audace de Julien Dray dressé contre une Constitution qui serait une « invitation permanente à l'abdication du peuple au profit d'un seul homme ». Il faut en effet un sacré culot pour prononcer de telles paroles lorsqu'on a été parmi les puissances invitantes à cette « abdication » en rejoignant le Parti socialiste puis en caracolant parmi les cheuau-légers du président de la République.

Cette quête d'une nouvelle virginité politique est sans doute d'une froide inélégance. Elle souligne aussi la gêne qu'éprouve la gauche à l'égard de ses grands hommes. Radicale ou socialiste, elle ne serait rien sans Jaurès, sans Clemenceau, sans Blum, elle n'est rien sans Mitterrand, elle ne sera rien sans un digne héritier de cette lignée - ce qui ne l'empêche pas de rêver à un pouvoir politique désincarné, agissant par délégation d'un Parlement où siègeraient des Saint-Just policiers par le temps.

Ecartelée entre la nécessité du « grand homme » et le classique rejet du pouvoir personnel, la gauche croit trouver une motion de synthèse dans le quinquennat. La synthèse serait illusoire puisque cette réforme ne favoriserait pas les hommes d'État (ils ne bénéficieraient ni de la durée ni d'une réelle capacité arbitrale) et ruinerait l'autonomie du pouvoir politique. Ce serait en outre une grave inconséquence que de vouloir détruire l'autorité de l'État au moment où l'on reconnaît à nouveau son rôle bénéfique dans la vie économique et pour la société tout entière.

Il est vrai qu'une fois revenue dans l'opposition, la gauche aura tout le loisir de théoriser sur les méfaits d'un pouvoir dont elle a tout de même su tirer quelque parti...

Bertrand RENOUVIN

(1) Pour les distraits, il s'agit de la tendance animée par le député Julien Dray et par le sénateur Jean-Luc Mélançon. Cf. *Le Monde* du 10/11/1992.